

Aujourd'hui



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

SANS-PAPIERS

Si le statut de saisonnier disparaît en 2002, la migration clandestine continue. Ses caractéristiques:

- aucune loi ne régleme le séjour;
- aucune possibilité d'obtenir un permis de séjour;
- interdiction de vivre et de travailler en Suisse.

*L'espoir franchit
toutes les frontières*

*Encontrar trabajo
y seguir adelante*



*Vivre en sécurité
avec ma famille*



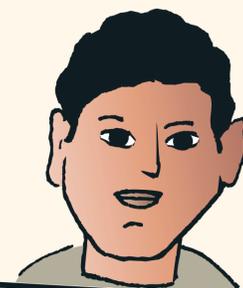
*Aider ma famille
restée au pays*



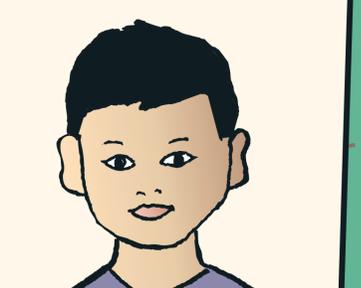
*Um futuro para
meus filhos*



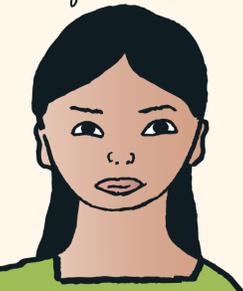
Trouver du travail



*My dad said:
life will be better there*



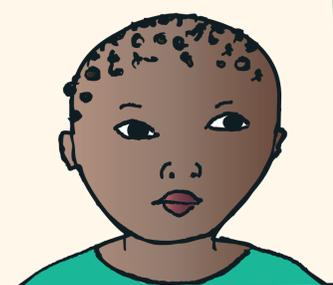
*Viver com
segurança*



Ser libre



*Rencontrer
mes cousins*



Fugir da violência



*Vivre avec
ma maman*



Emigrer, c'est prendre son destin en main. Mais quitter son pays n'est jamais une décision facile.

Qui sont les sans-papiers ?

En Suisse, près de 300 000 personnes vivent sans statut légal, dont 10 000 à 15 000 à Genève. La majorité sont des femmes seules, avec ou sans enfants, et originaires d'Amérique latine. Elles travaillent chez des privés, font le ménage, s'occupent d'enfants ou de personnes âgées.

Les enfants sans-papiers sont nés en Suisse, ou y vivent depuis un an, trois ans, dix ans, voire plus. Certains enfants ont transité avec leur famille par différents pays.

La roue tourne

La Suisse a été une terre d'émigration. Au 19^{ème} siècle, 500 000 Suisses fuient la misère et la famine. Ils partent vers l'inconnu, l'Argentine, le Brésil, les États-Unis. Ils vivent l'angoisse du voyage, la précarité, l'exploitation, les difficultés d'adaptation à un monde étranger.

Aujourd'hui la Suisse est une terre d'immigration. Les personnes migrantes qui arrivent en Suisse, dont les sans-papiers, sont semblables à celles qui ont quitté la Suisse il y a cent ans: elles vivent les mêmes déchirements.

Parlons-en

- Le droit de se déplacer, le droit de s'établir dans le pays de son choix: pour qui et sous quelles conditions ?

